



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

« Connaître et respecter les besoins et les capacités des jeunes enfants (2mois et 1/2 à 3 ans) accueillis en structures d'accueil collectives »

Durée : 5 journées (2 + 1 une semaine à quinze jours après + 2 deux à trois mois plus tard)

Public : Tout-e professionnel-le travaillant auprès de jeunes enfants accueillis en collectivité

Pré-requis : Travailler auprès de jeunes enfants accueillis en collectivité

Taille du groupe: 15 stagiaires au plus, 6 stagiaires au moins.

Intervenant : Philippe RELLO, EJE-Psychopédagogue et formateur

Objectif général :

Assurer aux professionnel(le)s en formation des connaissances fondamentales sur les besoins et les capacités des très jeunes enfants dans le cadre d'un accueil en collectivité

Objectifs pédagogiques : Permettre aux professionnel-le-s en formation de:

- Acquérir, approfondir, développer et partager des connaissances sur les besoins et capacités des jeunes enfants accueillis en structures collectives
- S'initier à la démarche d'observation fine et participante, outil indispensable à la connaissance de chaque enfant accueilli
- Réaliser des observations fines au sein de leur structure de rattachement et en faire le récit au groupe en formation
- Savoir adopter des postures et des attitudes professionnelles adaptées

Compétences visées :

- Connaître les besoins et principales capacités des jeunes enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans
- Etre capable d'adopter des postures et des attitudes professionnelles véritablement respectueuses des besoins et des capacités des jeunes enfants accueillis

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr
302, rue de la Charrière
38660 Le Touvet
SARL au capital de 1500€
SIRET : 79036112500020

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

- Etre capable de proposer un environnement matériel et relationnel adapté aux besoins et aux capacités des jeunes enfants accueillis
- Etre capable de réaliser des observations factuelles des jeunes enfants accueillis et de les partager en réunion d'équipe
- Etre capable d'agir en professionnel-le

Programme et contenus prévisionnels de la formation :

1^{ère} journée :

- Présentation des participants, de l'intervenant, des objectifs et du déroulement de la formation
- « Respecter » et « Prendre soin »
- Caractéristiques des jeunes enfants et réalités de l'accueil en collectivité
- Accueillir des enfants âgés de 2 mois et ½ à 1 an en collectivité
 - Besoins et capacités
 - Matériel à disposition et aménagement des espaces
 - Des postures et des attitudes professionnelles adaptées aux besoins et capacités des jeunes enfants

2^{nde} journée :

- Accueillir des enfants âgés de 2 mois et ½ à 1 an en collectivité (Suite)
- Accueillir des enfants âgés de 1 à 2 ans en collectivité
 - Besoins et capacités
 - Matériel à disposition et aménagement des espaces
 - Des postures et des attitudes professionnelles adaptées aux besoins et capacités des jeunes enfants

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr
302, rue de la Charrière
38660 Le Touvet
SARL au capital de 1500€
SIRET : 79036112500020

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

3ème journée :

- « Entre-temps... »
- Observer pour mieux connaître et respecter chacun des jeunes enfants accueillis
- Accueillir des enfants âgés de 2 à 3 ans en collectivité
 - Besoins et capacités
 - Matériel à disposition et aménagement des espaces
 - Des postures et des attitudes professionnelles adaptées aux besoins et capacités des jeunes enfants
- Bilan intermédiaire de la formation (individuel et collectif)

4ème et 5ème journées :

- Retours sur observations réalisées en la 3ème et la 4ème journée
- Retours sur expériences
- Approfondissements des connaissances développées au cours des 3 premières journées
- Bilan de la formation (individuel et collectif)

❖ Moyens et supports pédagogiques :

- 1 salle consacrée à l'action de formation.
- 1 vidéo projecteur + PC équipé d'un lecteur de DVD + Câbles adaptés.
- 1 paperboard + feuilles de paperboard + 3 pochettes de marqueurs 4 couleurs.

- Apports + Echanges
- Travaux en petits groupes + retours au grand groupe
- Affiches réalisées par les stagiaires
- Documents texte et vidéo sur les thèmes travaillés
- Photos supports au travail sur la subjectivité et l'objectivité
- Recueil d'observations fines
- Au cours et à l'issue de la formation des textes, des tableaux récapitulatifs des connaissances sur les besoins et les capacités des jeunes enfants et une bibliographie sont communiqués directement ou par mail (adresse mail personnelle ou adresse mail de la structure de rattachement).

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr
302, rue de la Charrière
38660 Le Touvet
SARL au capital de 1500€
SIRET : 79036112500020



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

❖ Modalités de suivi et appréciation des actions menées :

- Un temps d'expression des attentes des stagiaires en tout début de formation.
- Un temps de synthèse réalisé en fin de chaque journée par les stagiaires des connaissances développées au cours de la journée.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e au 3ème jour de la formation.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e au dernier jour de la formation.
- Un bilan collectif à l'issue de la dernière journée de formation.
- Un bilan avec l'organisateur de la formation 15 jours à 1 mois après la formation.`

❖ Sanctions de la formation

- A l'issue de chaque journée de formation, un relevé de présence des stagiaires sera communiqué au service organisateur de la formation.
- Une attestation de stage conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 alinéa 2 sera remise à chacun des participant-e-s présent-e-s à l'issue de la formation.
- Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au service organisateur de la formation à l'issue de la prestation (article L.6353-1 du code du travail)

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr
302, rue de la Charrière
38660 Le Touvet
SARL au capital de 1500€
SIRET : 79036112500020